

TECHNICIEN SON & LUMIERES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



T.E.S.T.

Technicien Eclairagiste et Sonorisateur du Tourisme Réceptif

Certification Professionnelle de niveau IV enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles par arrêté du 31/08/2011, publiée au Journal Officiel du 07/09/2011.

LES MISSIONS DU TECHNICIEN SON & LUMIERES EN STRUCTURES TOURISTIQUES (TOUR-OPERATEUR – HOTELLERIE DE PLEIN AIR) :

- Coordonner la régie technique Son et Lumières,
- Gérer les différentes vidéos pour les événements Journées et Soirées,
- Etre responsable de l'entretien et de la maintenance du matériel,
- Savoir mettre en valeur tous types d'évènements de la structure,
- Etre l'interlocuteur direct avec les Responsables Artistique et d'Animation.

Ainsi le Technicien Son & Lumières sera le garant du bon fonctionnement de la technique.

LES BASES DE LA FORMATION :

- Création d'ambiances sonores et mise en service technique de leur diffusion dans les lieux d'accueil,
- Création et mise en place d'un "plan feux" en tenant compte des contraintes et des ressources des lieux,
- Conception et mise en œuvre d'animations vidéo,
- Maintenance et gestion du parc matériel,
- Organisation et mise en œuvre de son activité en concertation avec les équipes et en cohérence avec la politique d'accueil des vacanciers et d'animations du site.

LE PROFIL :

- Etre majeur, autonome, dynamique, disponible et mobile géographiquement,
- Avoir une bonne condition physique pour le travail en hauteur et le port de charges lourdes,
- Avoir une bonne présentation,

- Avoir le sens de la communication et un bon relationnel,
- Aimer le travail d'équipe,
- S'intéresser au milieu artistique,
- Avoir des connaissances et de la pratique dans le domaine technique.

LE CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les cours :

- La régie Son,
- La Régie Lumières,
- La Vidéo,
- Le DJing,
- L'électricité,
- La Sécurité,

- Le vocabulaire technique,
- La préparation en pré-village,
- Les fermetures (ou switch) en village,
- Les backstages,
- La préparation en pré-village,
- La culture d'Entreprise.

Les cours pédagogiques du contrat de professionnalisation sont l'approfondissement des bases du métier.

Les mises en situation :

- Mise en application des acquis (théoriques et pratiques),
- Préparation en amont de l'évènement,
- Installation et programmation du matériel,

- Mise en valeur du lieu de l'évènement,
- Mise en valeur des jeux scéniques.

Vous êtes intéressé(e) ? The Village Saint-Affrique vous met à disposition :

- **Un site intégré** : centre de formation, hébergement et restauration implantés sur un même site offrant des conditions de travail proches de la réalité (structures touristiques).
- **Le matériel et les moyens pédagogiques** : salles de cours sonorisées et entièrement équipées, disponibles 7j/7 (salles de spectacle, salles de fitness et de danse, un parc de matériel complet, costumerie, gymnase ...).
- **L'équipe pédagogique** : des professionnels tous issus du terrain qui encadrent la formation.
- **Un réseau de partenaires** offrant le placement de tous les stagiaires ainsi que des opportunités d'emploi à l'issue de la formation (95 % d'emploi à la sortie de la formation).

